Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Préavis et absence de salaire

Par Alex2a

Bonjour à tous,
J'ai été recrutée au 1er septembre 2023 en qualité d'enseignante dans un lycée, je vais entamer mon troisième mois d'activité et je ne suis toujours pas payée, je souhaiterais savoir si le préavis de 52 jours peut mettre opposé si je demande une résolution de mon contrat de travail???
Je suis un peu perdue!!

Par Isadore

Bonjour,

Public, privé ?

Quel type de contrat ?

Par morobar

Bonjour,
C'est hélas un grand classique, que d'attendre 2 ou 3 mois pour le paiement de son premier salaire, lorsqu'on entre dans l'enseignement.

Par Alex2a

Je suis contractuelle avec un contrat d'un an jusqu'au 30 août 2024.
Mais je ne peux rester dans cette situation davantage même si cela reste fréquent dans l'administration.
Pensez-vous qu'il soit possible de rompre ce contrat et reprendre mes indemnités chômage qui étaient nettement supérieures???
Merci par avance de votre sollicitude.